



ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous.

La vie reprend. Nous retrouvons une vie active presque normale et la convivialité revient. Nous avons passé des moments difficiles avec l'isolement et le confinement, mais tout cela était nécessaire pour endiguer la pandémie. Le virus est toujours présent et nous vivons avec, alors restons sur nos gardes.

Un artiste nous a quittés, Monsieur Philippe Lainé. On lui doit la conception de la médaille d'honneur de la commune. Un article lui est consacré dans ce Brain d'infos ; on lui devait bien cet hommage de reconnaissance pour son œuvre.

Dans ce numéro vous trouverez aussi des nouvelles des projets communaux, les plus gros qui étaient en préparation depuis plusieurs années arrivent à la phase de réalisation.

- Le pôle loisirs/tourisme, qui prend le nom de « les cimes de Courcy », base forestière de loisirs. Le début des travaux est prévu en octobre pour une ouverture fin du deuxième trimestre 2023.

- L'aménagement de la traversée du bourg est en phase d'études et de concertation. Ce projet va bien sûr donner une nouvelle façon d'occuper l'espace, de se déplacer et d'y séjourner. L'objectif est que, quel que soit le moyen de déplacement, nous nous sentions tous en sécurité et puissions apprécier ces espaces apaisés aidant à la redynamisation du commerce ; à vrai dire un nouveau cœur de village accueillant.

La vie fait aussi bouger les agents municipaux. Le service technique a vu partir Emmanuel Robin pour la commune de Neuillé et c'est André Jeanne arrivant de Normandie qui est venue le remplacer. Le secrétariat note le départ d'Anna Jousse qui sera remplacée par Océane Fresneau.

Bonne lecture à tous et profitez des bons moments de convivialité, prenez soin de vous et des autres.

Le maire, Yves Boucher

Projet d'aménagement de la Traversée de bourg

Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, la municipalité a souhaité réaménager le centre bourg. Pour ce faire, la commission en charge de ce dossier a mené une réflexion sur les futures orientations d'aménagement du bourg.

Un appel d'offres fut lancé où 7 entreprises ont répondu, après l'analyse des dossiers l'étude SCALE a été retenue.

Suite au diagnostic établi par l'étude et en concertation avec la commission en charge du réaménagement du centre bourg, voici l'orientation que nous envisageons :

Nous prévoyons de reconnecter les trois lieux de centralité du centre-bourg (place du commerce, parvis de l'église et place du foyer/mairie), certains espaces seront mis en zone piétonne/partagée afin de réduire la fracture entre piétons et voitures. En effet, pour obtenir un réel ralentissement de la part des automobilistes lors de la traversée du bourg, les zones

partagées (piétons/voitures) seront diffuses et entrecoupées par des espaces où chaque usager aura sa place dédiée (voirie réservée aux automobilistes et trottoirs piétonniers sur le côté). Afin d'améliorer le cadre de vie, de valoriser l'identité de la commune et une potentielle diagonale touristique, des îlots paysagers viendront agrémenter la traversée du centre. De même, des bandes végétalisées et des arbres viendront ponctuer le paysage tout en créant une continuité visuelle notamment pour la place de la mairie et du foyer.

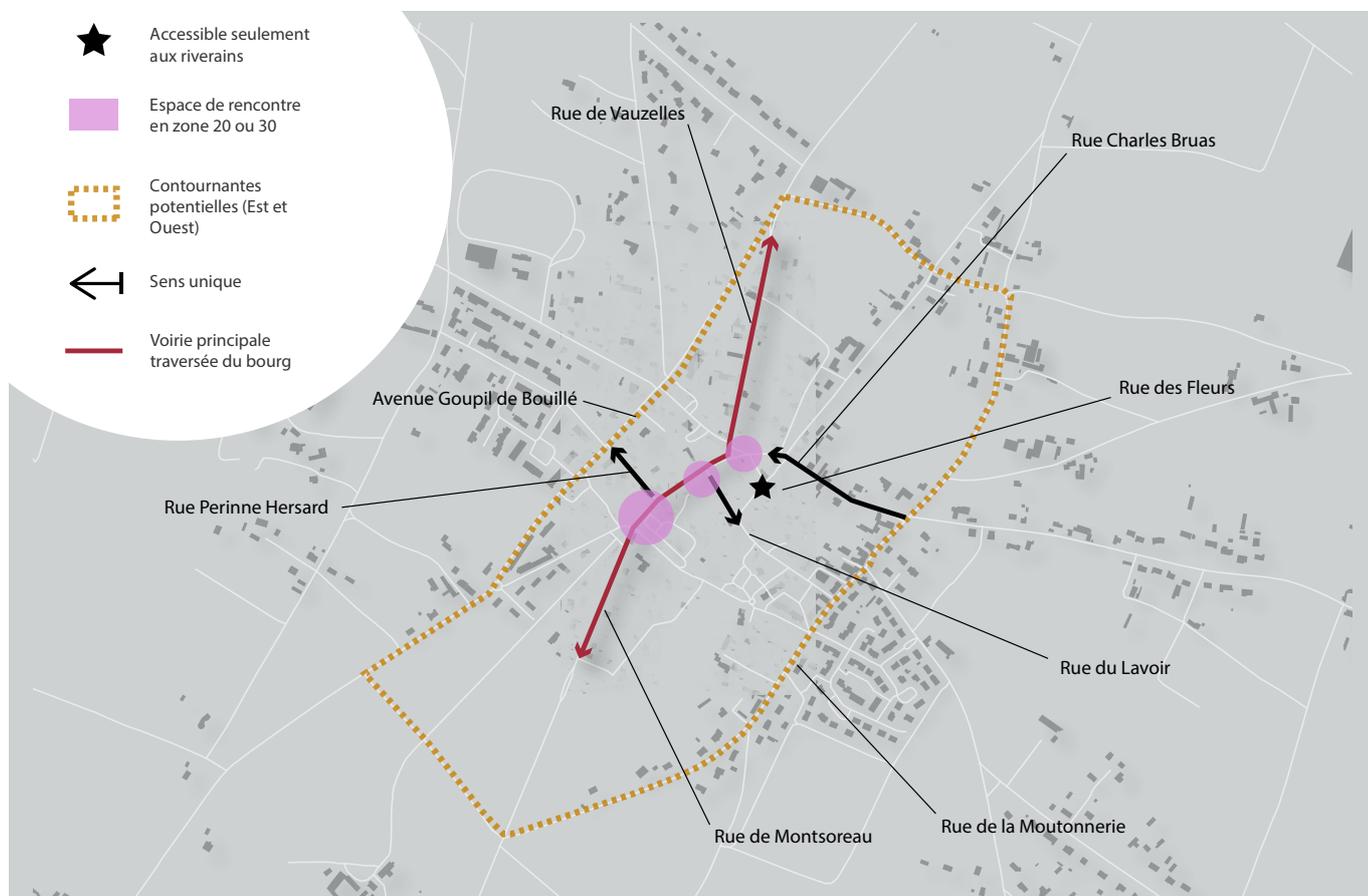
Afin de redonner son rôle à la place du commerce et de la dynamiser, une partie du carrefour sera converti en zone piétonne pour faciliter et sécuriser son accès tout en redonnant de l'espace aux piétons et cyclistes. La mise en place de sens uniques est envisagé rue Charles Bruas et rue du Lavoir. En outre, la desserte des commerces pour les automobilistes sera conservée grâce à l'aménagement de places de stationnement.

Le Musée d'histoire et d'archéologie viendra en continuité de la place car intégrée dans la zone piétonne/partagée. Cette zone s'étendra également vers les rues de Vauzelles et de la Poste pour les intégrer au centre-bourg, essentielles à la vie communale.

Au niveau de l'église, la zone partagée permettra de créer une véritable place où le chêne bicentenaire, entouré d'un banc circulaire, viendra marquer visuellement son centre, garantissant la sécurité des piétons.

Il est prévu également de recréer une continuité entre le parc de la mairie et le parc Saint-Maurille. L'accès au parking du foyer rural s'effectuera depuis une entrée unique qui desservira l'ensemble des places.

Ces pistes pourront être aménagées ou modifiées au fur et à mesure de l'avancement du projet.



Un Pumptrack à Brain sur Allonnes ?!?

Dans le cadre de l'enrichissement du village en équipement sportif, un nouveau projet est en cours d'étude.

Initialement, la municipalité avait souhaité proposer aux jeunes une structure de type « skate park » mais la commission sport a décidé plutôt de s'orienter vers un projet de « pumptrack ». En effet, la municipalité désire proposer une infrastructure accessible à un public plus familial et ouverte à davantage de disciplines sportives.

Le pumptrack est un « terrain de bosses » goudronné, ce qui le rend accessible à tous les sports à roues et à roulettes : rollers, vélos, draisiennes, skates, trottinettes...

Pour l'instant le lieu retenu pour son implantation serait le complexe sportif à côté des terrains de tennis. Un lieu facilement accessible depuis le village, sans pour autant causer de nuisances sonores à d'éventuels voisins.

Actuellement plusieurs entreprises ont été contactées afin d'établir des devis pour pouvoir déposer des dossiers de demande de subventions à différents organismes qui aident à l'installation d'équipements sportifs dans les communes.

Ce projet en est à ses débuts, mais on espère voir bientôt de nombreux sportifs à roulettes en profiter !



VÉLO PARK

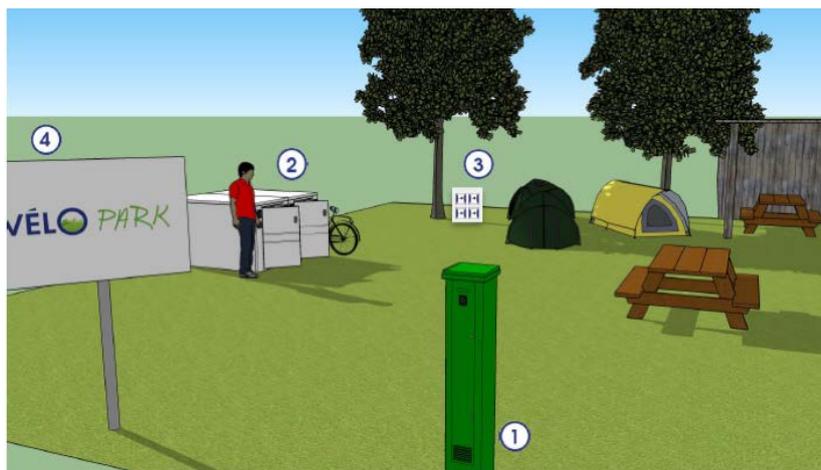
Une aire de Vélo park

L'intégration d'un espace vélo adossé à l'espace camping-car permettra d'amener une nouvelle clientèle sur l'aire d'accueil située près du stade.

Les travaux d'aménagement sont en cours.

Cette zone dénommée « Vélo Park » comprendra des tables de pique-nique, un abri à vélos et un bloc sanitaire.

Elle accueillera, d'ici la fin de l'été, les cyclotouristes souhaitant faire une halte, profiter des services mis à leur disposition (douches, sanitaires, recharges électriques et abri pour les vélos) et des commerces à proximité.



- ① Borne de présence vélos
- ② Box à vélos
- ③ Borne électrique
- ④ Panneau signalétique

Habitat inclusif

Le département de Maine-et-Loire s'est engagé dans le déploiement de l'habitat inclusif pour les personnes âgées sur son territoire, dans une logique de diversification de l'offre de logements. Cette forme d'habitation constitue une alternative entre la vie à domicile et la vie en collectivité.

La commune de Brain-sur-Allonnes s'est engagée dans cette démarche innovante avec la construction d'un logement inclusif pour 6 personnes via un partenariat dynamique avec Saumur Habitat. Les travaux sont en cours de réalisation, pour une livraison deuxième semestre 2022.

Le principe de l'habitat inclusif est de vivre en colocation, avec des espaces privatifs et des espaces partagés, afin de ne plus « vivre seul, de partager des moments de convivialités, de se sentir en sécurité, d'échanger et de renforcer les liens sociaux ».

Toujours dans une volonté d'accompagnement optimisé des personnes âgées, la commune de Brain-sur-Allonnes propose 2 logements de plain-pied avec stationnement, abri de jardin et terrasse. Un jardin collectif sera accessible depuis le jardinet et la rue.

Chaque logement indépendant d'une surface d'environ 100 m² accueillera 3 locataires et s'articulera autour d'un projet commun de vie partagée. Chacun jouira

de son espace privatif de 20 m², composé d'une chambre et d'une salle d'eau, qu'il aménagera selon ses souhaits.

Saumur Habitat est le bailleur social, le financeur et le gestionnaire de ce nouveau concept, en lien avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Brain-sur-Allonnes, l'EVS (Espace de Vie Sociale) et le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) qui collaborent conjointement pour le développement d'une aide à la vie partagée. Pour mener à bien ce projet, un poste d'animateur/médiateur a été créé, il sera en charge de l'accompagnement des futurs locataires dans la dynamique de la colocation (règles de vie, participation à la vie locale). Si vous désirez vivre en colocation, si vous avez 65 ans et plus, si vous vivez seul, si vous avez de faibles revenus, si vous recherchez un logement plus petit, moins coûteux, avec des frais partagés (loyer, taxes ordures ménagères, électricité, eau...) alors n'hésitez pas à prendre contact auprès de la mairie de Brain-sur-Allonnes pour obtenir des informations plus détaillées sur le projet.

Mail : mairie@brain-sur-allonnes.fr

Tél : 02 41 52 03 28



INVESTISSEMENTS

Vente du 8 et 10, place du Commerce

Comme les Brainois l'avaient certainement remarqué, la boucherie et le logement attenant étaient à vendre.

Notre boucher, M. Jonathan Hollard, étant locataire et n'étant pas intéressé pour acquérir l'intégralité de l'immeuble, le conseil municipal a décidé pour le maintien de cet artisan-commerçant d'acheter ensemble le corps de bâtiment. Ainsi, la commune devient propriétaire de la partie habitation et Jonathan Hollard devient le propriétaire de la partie commerce incluant la cour.

La municipalité devient propriétaire du logement pour un coût de 115 000 €, et prendra à sa charge les frais de bornage, fera obstruer toutes les ouvertures sur la cour et reprendra tous les réseaux d'évacuation d'eau pour qu'ils puissent être distincts entre la boucherie et le logement.

Ainsi M. Hollard deviendra le propriétaire de la cour, des dépendances et de la boucherie pour un montant de 50 000 €, cela lui permettra d'effectuer ses travaux de remise aux normes comme il le souhaitait. Si le conseil a fait ce choix s'est bien entendu pour conserver nos commerces de proximité sur la commune.

Cabinet dentaire

Dans la même optique que le précédent achat, et suite à la cessation d'activité de Madame Sophie Gégou, dentiste, le conseil municipal a donné son accord pour l'achat du cabinet dentaire. Les élus ont souhaité maintenir ce local à vocation médicale avec son équipement pour permettre l'installation rapide d'un nouveau praticien dentaire. Actuellement en recherche, nous espérons satisfaire rapidement ce besoin et ainsi pallier le manque important de dentistes sur le territoire.

Coût de l'opération 135 000 €.

TICKET SPORT Pour ramener les jeunes au sport

Le manque d'activité physique chez les jeunes est un fait avéré. Adelaïde et Florian, animateurs au Relais Jeunes, ne peuvent que le constater.



De ce fait, ils proposent de mettre en place une action « Ticket sport » et sont venus présenter leur projet à la commission sport ainsi qu'aux associations sportives de la commune.

Sur la période des vacances, il serait proposé aux jeunes des « stages découverte » d'une journée à 3 jours en partenariat avec les associations sportives du basket et du foot qui ont répondu favorablement à cette initiative.

Un premier essai a été fait sur les vacances d'avril. 7 jeunes ont participé au stage. Le stage était ouvert pour 12 places. Il s'est déroulé sur 2 jours. Le premier jour était consacré au canoë kayak à Artannes-sur-Thouet, le deuxième jour était dédié à l'initiation basket encadré par le club de basket de Brain sur Allonnes suivi d'un match Cholet basket vs Le Portel.

Le Relais Jeunes prévoit de renouveler l'expérience pendant les vacances de cet été, avec comme thème les sports nautiques.

PEDT Projet Educatif de Territoire Plan Mercredi

Le PEDT signé par les 7 communes du pays allonnais, lors de la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaire) est arrivé à son terme. Le conseil ayant approuvé l'inscription au nouveau plan mercredi, une nouvelle convention a été signée en 2021 avec les autres communes du pays allonnais. Le projet éducatif de territoire (PEDT) intercommunal est coordonné par l'EVS nord Saumurois, dans le cadre du contrat enfance jeunesse. L'intégration du plan mercredi dans le PEDT, permet de « maintenir ou développer une offre éducative de qualité sur la journée du mercredi, et de la rendre accessible au plus grand nombre ».

Concrètement ce PEDT c'est quoi ?

« Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant ».

Le PEDT est un projet qui vise à « développer sur un territoire donné une politique éducative locale concertée et évaluée en faveur des enfants et des jeunes » et à « favoriser l'accès des enfants et des jeunes à des projets éducatifs, à l'autonomie et à l'engagement citoyen ».

Les objectifs du PEDT sont de favoriser :

- L'épanouissement des enfants à travers l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports.
- Le développement de l'apprentissage de la vie citoyenne et favoriser le vivre-ensemble.
- La promotion de la coéducation en renforçant les partenariats et les liens entre les différents acteurs de l'enfance.

L'aménagement du parking de la résidence Roseau

Les services techniques de la commune ont récemment réaménagé en régie interne le parking à côté de la résidence Roseau.

L'objectif était de bien définir les emplacements réservés aux espaces verts, aux piétons et aux stationnements de véhicules. Les locataires ont vu arriver les agents qui ont passé 88 heures sur le chantier avec les engins de la commune, tractopelle, tracteur et remorque, mini-pelle et plaque vibrante. Ils ont d'abord repris l'ensemble de l'espace en y étendant 60 tonnes de cailloux 0/20. L'empla-

cement dédié aux voitures a été ensuite délimité avec 8 tonnes de sable bleu gris de finition. Les cheminements piétonniers ont été tracés avec 5 tonnes de sable de granit jaune. Ce réaménagement a permis d'égaliser les allées menant vers les logements afin de faciliter les déplacements des habitants. Un cheminement doux permet également d'accéder aux jardins partagés derrière l'église.

Le coût des matériaux et des travaux s'élève à 2 631,45 €. Cet aménagement sera bientôt complété avec la plantation d'arbres fruitiers dans le jardin d'agrément.



Un nouveau garage pour le logement au-dessus de l'épicerie

Suite à la vente par la commune de la longère place Guy Ossant, derrière la poste, il n'y avait plus de garage à disposition des locataires du grand logement au-dessus de l'épicerie.

La municipalité a décidé de leur proposer à proximité un nouveau garage dans la cour du presbytère. Celui-ci a été construit à l'appui d'un garage existant.

La préparation de la dalle en béton et les aménagements extérieurs pour y accéder ont été réalisés en interne par les services techniques. Le matériel, géotextile, cailloux 0/20 bleu, sable rose de finition et béton, a coûté 1 772,90 €. 30 heures

de travail ont été nécessaires pour préparer l'emplacement de la dalle et le coulage des 5,5 m³ de béton. Le toit et le bardage tôle ont été réalisés par l'entreprise de couverture/charpente d'Adrien David pour un montant 5 215,04 €. Les portes et leur pose par le menuisier Gilles Martin, ont coûté 1 803,60 €. Les aménagements du chemin d'accès ont nécessité 21 heures de travail par les agents des services techniques.

Le coût de cette réalisation, comprenant les matériaux, le travail en régie interne et les prestations des artisans brainois, est de 9 658,54 €.



Cimetière

La commission cimetière est tout particulièrement attentive au bon entretien de celui-ci, pour ce faire chaque année des travaux sont réalisés par les agents municipaux, que nous remercions pour le travail réalisé.

Tous les ans, l'équipe du service technique aménage petit à petit les allées en gravier rose, le secteur du nouveau cimetière est achevé et le reste de la parcelle enherbée a été matérialisé par des allées.

Pour cette réalisation, il a fallu 22 tonnes de cailloux bleus en 0/20 et 7 tonnes de sable rose en 0/4 pour la finition. Puis 5 cavurnes et bordures achetées dans l'entreprise Passier ont été posés pour terminer cette zone.

Ces travaux ont été réalisés par 3 agents municipaux, soit 105 heures de travail, et ont nécessité la location d'une mini-pelle et d'un dumper.

Le montant global des fournitures + location de matériel + réalisation du chantier s'élève à 4 557, 55 € TTC.

« Nous profitons également pour informer la population des désagréments liés à la disparition régulière des arrosoirs mis à disposition de la population, entraînant le mécontentement des utilisateurs ce qui est fort dommageable pour tous ».



Effacement des réseaux

Ce mois de mai une autre tranche de travaux, réalisée par l'entreprise Sturno, a permis de rendre invisibles les réseaux de basse tension électrique, d'éclairage public et génie civil télécommunications sur une portion de la rue Goupil de Bouillé, la résidence de la Créçillonnière et les rues adjacentes.

Sur ce chantier du SIEML (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire) les travaux sur le réseau de distribution de l'électricité montent à une somme de 69 797,79 €, la participation de la commune, de 20 % de ce montant, à 13 959,56 €. Le coût de l'effacement et de la rénovation de l'éclairage public s'élève à 45 987,81 € dont une participation de la commune de 20 %, 9 197,56 €. Le contrôle de la conformité de l'éclairage public représente 123,63 € dont 40 %, 49,45€, à la charge de la commune. L'ensemble des travaux des réseaux électriques représente un investissement de 115 909,23 € dont 23 206,57 € à la charge de la commune. Les travaux de l'effacement des réseaux de télécommunications, 28 984,37 €, sont entièrement à la charge de la commune mais ces infrastructures feront ensuite l'objet d'une location versée par les opérateurs.

A l'occasion de ce chantier, le SIEML a proposé une extension de l'éclairage public de 70 m rue Goupil de Bouillé, entre la fin de l'effacement devant les maisons et le rond-point à côté du Relais jeunes.



Deux lampadaires de plus éviteront un trou noir sur cette portion de la voirie et prépareront l'éclairage de l'accès au lotissement à venir. Ces travaux supplémentaires représentent un coût supplémentaire 6 490,44 € dont 75 % (4 867,83 €) sont à la charge de la commune.

Le coût de l'ensemble de l'opération pour la commune : 57 58,77 €.

Ce chantier a occasionné quelques désagréments aux riverains et aux automobilistes assez nombreux à emprunter cet axe. Mais le résultat est un pas de plus vers un bourg sans réseaux aériens.



Matériels tracteur + épareuse

La municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur pour remplacer le Massey Ferguson dont le moteur était fissuré et donc inutilisable.

Pour ce faire la commission voirie avait émis quelques critères, le choix devait se porter sur un tracteur autour de 100 chevaux avec relevage, prise de force avant et une puissance hydraulique assez importante, mais également avec reprise du Massey Ferguson.

Au regard des offres, la différence entre le prix d'un matériel neuf et d'occasion n'étant pas significatif, le choix s'est porté sur du neuf. Le nouveau matériel choisi par la commission voirie est un tracteur Valtra d'une puissance de 105 CV. Il a été équipé avec le broyeur d'accotement récupéré sur l'ancien tracteur et aura pour principale fonction le fauchage. Son montant s'élève à 77 000 € HT et une reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 5 000 €.

De même, la municipalité a souhaité investir dans le remplacement de l'ancienne épareuse. Celle-ci de marque Noremat a été installée sur le second tracteur de marque Class. Le coût de cet investissement s'élève à 42 000 € HT, avec une reprise de l'ancienne épareuse pour un montant de 3 500 €.



Chasse aux Œufs

Dans ce cadre magnifique et naturel du sentier Mademoiselle Gabrielle, situé dans la forêt de Courcy, a eu lieu la deuxième chasse aux œufs de Brain sur Allonnes organisée par la commission « animations, fêtes et cérémonies » du Conseil Municipal.

110 enfants âgés de 2 à 11 ans, principalement des Brainois et quelques petits-enfants de Brainois, sont venus mener l'enquête, sur trois zones définies, à la recherche de bracelets colorés pour les plus jeunes (2 à 5 ans), de cotillons de couleurs pour les plus grands (6 à 8 ans et 9 à 11 ans) ainsi que de faux œufs colorés, et d'un œuf dur.

Après une fouille méticuleuse, chacun, avec un sourire jusqu'aux oreilles, est reparti de cette expérience en pleine nature, avec des chocolats pleins les mains et de belles images dans la tête. Nous

remercions la municipalité pour sa participation financière ainsi que les sponsors pour leurs généreux dons de chocolats en faveur des enfants : les boulangeries de M. et Mme Belle de Brain-sur-Allonnes, de M. et Mme Thépénier de Brain-sur-Allonnes et de M. et Mme Boucher de St-Nicolas de Bourgueil, le centre Leclerc de Saumur, le Netto de Bourgueil et l'Intermarché de Saumur.



Colis des aînés 2021



L'année 2021, marquée à nouveau par la pandémie de Covid, n'a pas permis au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'organiser le repas des aînés.

Pour pallier une fois de plus ce manque de convivialité, la municipalité et le CCAS ont composé un colis de fin d'année. Celui-ci, accompagné d'une carte de vœux et d'un dessin réalisé par les enfants des deux écoles, était constitué de produits alimentaires :

- Un pot de rillettes de canard au foie gras.
- Du pain de mie.
- Un sachet de chocolats.
- Un sachet de galettes au beurre.
- Des clémentines.
- Une bouteille de mousseux.

Ce sont 343 personnes qui en ont bénéficié, représentant ainsi 259 colis.

Quant aux 9 personnes en maison de retraite, nous leur avons confectionné un panier garni de produits d'hygiène (gel douche, savon, shampooing, eau de Cologne) ainsi que des chocolats.

Ces colis ont suscité plusieurs heures de préparation et de distribution, un grand merci à l'équipe du CCAS et aux membres de la commission des personnes âgées pour le travail réalisé.

Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 30 avril 2022, à la mairie, une cérémonie de bienvenue était organisée pour accueillir les nouveaux habitants de la commune.

Chaque année, la commission « animations, fêtes et cérémonies » organise une réception d'accueil des nouveaux Brainois afin de partager un moment de convivialité et d'apprendre à se connaître. La Covid 19 ayant entraîné l'annulation des réceptions précédentes, l'invitation concernait les années 2019, 2020 et 2021. 20 familles sur les 58 nouvelles

que compte la commune ont répondu présentes. Entouré d'élus, le maire Yves Boucher a adressé ses vœux de bienvenue à tous, puis avant qu'il présente les projets municipaux, chaque participant a eu l'occasion de se présenter en expliquant comment et pourquoi s'être installé dans la commune de Brain-sur-Allonnes. Les supports de communication et d'information furent exposés par la première adjointe Béatrice Lévêque, en charge de la communication. La cérémonie s'est terminée par un temps d'échange et de partage autour du verre de l'amitié.



Repas des aînés 2022

Enfin, après deux années sans, le 2 avril, nos aînés ont pu se retrouver aux côtés des élus pour partager ensemble un agréable après-midi en toute convivialité. Tous ont pris place autour des tables très joliment décorées par le comité des fêtes. 120 séniors âgés de 71 ans et plus ont répondu positivement à l'invitation du CCAS.

Les festivités ont été ouvertes en musique avec le « Bazic Orchestra », harmonie de Brain-sur-Allonnes, puis comme le veut la tradition, le maire, Yves Boucher a pris la parole en souhaitant la bienvenue à tous. Au cours de l'après-midi les convives ont pu découvrir (ou redécouvrir) dans la bonne humeur les talents musicaux de plusieurs participants.

Chaque convive a pu profiter d'un délicieux repas confectionné par le restaurant « l'Orée des Bois » de la Breille-les-Pins servi par toute une équipe de bénévoles. Les deux doyens de l'assemblée présents au repas étaient Marie-Thérèse Délepine (97 ans) et André Omer (93 ans). Nous avons également une pensée pour tous ceux qui n'ont pu être présents parmi

nous, notamment pour les doyens du village : Yvonne Tessier qui fêtera ses 103 ans en août, Suzanne Delorme, 102 ans, Georgette Hupont qui a fêté ses 100 ans en avril et Maurice Mornas qui a fêté ses 100 ans en juillet.

Au cours du repas, Damien Delorme, président du comité des fêtes accompagné du maire, a remis un bouquet de fleurs à Monique Moriceau en remerciement pour 45 ans de service au repas des aînés.



Cinéma ambulant

Pour la seconde année, mercredi 6 juillet l'association nomade la « boîte carrée » a fait une halte à Brain-sur-Allonnes. Le festival « Le Plein de Super » expérimente la mobilité pour promouvoir des courts-métrages venus des quatre coins du monde.

Yan et Julie Rambaud parcourent la France avec le Magic bus offrant aux habitants une séance gratuite de court-métrages en plein air. La sélection du festival présente trois films patrimoine des débuts du cinéma et vingt films plus récents en compétition. Chaque séance est composée de 5 à 6 films. Les Brainois ont pu apprécier les 6 courts-métrages suivants : BAIT ! (L'APPÂT) de Keith Robertson du Canada, BETTY B.AND THE THE'S de Félix Stienz d'Allemagne, BULLET TIME de Frodo Kuipers des Pays-Bas, EN EL ESPEJO DEL CIELO de Carlos

Salces du Mexique, GOLDEN OLDIES de Joost Lieuwma & Daan Velsink des Pays-Bas et THE SAUSAGE RUN de Thomas Stellmach d'Allemagne.

En fin de projection, les spectateurs récompensent leur court-métrage en écrivant sur une carte postale celui qu'ils ont préféré : c'est le prix du public.



Pôle loisirs tourisme

Article extrait du courrier de l'Ouest

Le mardi 26 avril, la présidente du département de Maine-et-Loire, Florence Dabin, accompagnée des conseillers départementaux du canton de Longué-Jumelles, Isabelle Devaux et Guy Bertin et d'élus locaux était en déplacement dans le Nord-Saumurois, pour découvrir le terrain et le futur projet loisir tourisme.

L'objectif de la commune de Brain-sur-Allonnes est d'en faire un lieu touristique majeur dans le Saumurois. « Nous avons totalement réorienté le projet par rapport à l'aspect historique qu'il pouvait avoir initialement. L'idée est de réaliser un site tourné vers le végétal avec forcément un aspect et une richesse historique indéniables. Nous allons donc décomposer le site en deux parties, l'une payante et l'autre gratuite », explique Gwenaëlle Le Sage, conseillère déléguée au pôle loisirs-tourisme. « Dans la première partie, nous trouverons des jeux pour enfants, un parc, des tables de pique-nique. L'idée est d'en faire un lieu de halte pour les promeneurs, les cavaliers qui empruntent les sentiers d'itinérance équestre, les vélos... Dans l'autre partie, se trouveront les ruines, un jardin et un parabout (parcours suspendu dans des filets) qui permettent à toutes les personnes quels que soient leurs âges de profiter du site en hauteur et de manière ludique, simplement et sans être équipées de baudrier comme pour l'accrobranche », développe Sophie Charrier, adjointe au tourisme et loisirs. Le jardin sera quant à lui réduit par rapport à ce qui existe actuellement. Par ailleurs, une partie sera confiée à des écoles du végétal comme l'ESA (Ecole Supérieure d'Agriculture basée à Angers) qui s'est déjà positionnée pour que les élèves y travaillent et expérimentent de manière concrète. De nombreux chemins viennent desservir ces bois et sont propices aux balades. Par ailleurs, un bâtiment sera construit de manière à s'intégrer au site. Il sera réalisé avec une toiture végétalisée et un bardage bois. Le bois ne viendra pas de l'autre bout de l'Europe puisqu'il proviendra des châtaigniers de la forêt de Brain-sur-Allonnes. Ce bâtiment permettra d'accueillir des écoles ou des groupes pour réaliser des actions de médiation, principalement autour du végétal. Il pourra aussi être loué pour des



séminaires ou d'autres fêtes. Il permettra lui aussi d'accueillir les cavaliers en itinérance en lien avec le projet de halte et d'accueil comprenant une vingtaine de couchages déjà opérationnel à La Breilleles-Pins. Ce projet a connu quelques freins, en raison notamment de la crise sanitaire et de plusieurs appels d'offres restés infructueux. Les élus Brainois espèrent un début de chantier au mois de septembre pour une ouverture du site dans l'idéal au printemps prochain ou sinon à l'été 2023. Le projet a été chiffré à 2 077 505 € d'euros, avec à ce jour un montant de 645 800 € de subventions.

Ce projet touristique est structurant et important pour le territoire. C'est du moins l'analyse de Jean-François Miglierina, maire de Villebernier, élu communal et directeur général de la SPL Saumur Val de Loire Tourisme : « Il s'agit d'un projet touristique d'ampleur. En Saumurois, les gros attraits touristiques sont principalement dans le sud du territoire, avec en tête le Bioparc et l'Abbaye de Fontevraud. L'idée est vraiment de développer le nord du territoire. Il n'y a pas encore de site touristique tel que celui-ci dans cette partie de l'agglomération. Il pourrait permettre d'accueillir notamment des groupes et des séminaires, ce qui est intéressant sur le plan du tourisme professionnel. » Pour Guy Bertin, élu aux multiples casquettes ce jour maire de Neuillé, conseiller départemental et vice-Président de Saumur Val de

Loire « ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'agglomération et du Département avec le développement d'un tourisme plus vert et la filière équestre. Il répond également à des attentes d'une nouvelle forme de tourisme qui a explosé depuis la crise sanitaire. »

La présidente du Département, Florence Dabin, s'est montrée très séduite par le projet. « Ce projet est extrêmement pertinent et il s'ancre parfaitement dans les compétences du Département. Il intègre les écoles, le tourisme, l'écologie, le végétal et le sport. J'aime l'idée qu'il s'appuie sur les forces vives du territoire, comme les écoles du végétal. On a sur le territoire des pépites et, quitte à vouloir être un département vert et le département du végétal, autant s'en donner les moyens et être en synergie. Il me tarde d'être dans un an pour voir ce projet terminé et, à n'en pas douter, le Département va trouver un moyen ou un autre de prendre part à ce projet », déclare-t-elle.

A ce nouveau projet de pôle loisirs tourisme, il fallait un nouveau nom, la commission loisirs tourisme après maintes réflexions s'est accordée sur « Les Cîmes de Courcy » base forestière de loisirs, dénomination en lien avec notre forêt et validé par le conseil municipal.

Plantations

Un mariage, un chêne

Depuis plusieurs années déjà, la mairie de Brain-sur-Allonnes a initié l'opération « un mariage, un chêne » afin de créer le bois des amoureux, parcelle située au niveau du carrefour des 6 allées en forêt de Courcy. Chaque couple reçoit le jour du mariage un petit chêne à planter dans le lieu de leur choix. Puis un second chêne est planté lors de la cérémonie commune à tous les mariés de l'année dans le bois des amoureux.

Tous ces petits chênes sont issus des glands de notre magnifique chêne centenaire de la place de l'église, choyés par notre maire Yves Boucher afin de pouvoir offrir les arbres nécessaires à tous les mariages !

Cette année, les mariés sont venus planter 6 chênes correspondant aux 6 mariages de l'année 2021.



Une naissance, un arbre

Une seconde opération intitulée « une naissance, un arbre » proposée par la Région Pays de la Loire aux communes volontaires et avec la participation de l'ONF, a permis la plantation d'une seconde parcelle de bois à l'entrée de la forêt de Courcy.

Cette parcelle se compose d'arbres aux essences variées et spécialement sélectionnés pour résister à la sécheresse. On y retrouve notamment des chênes verts, des tilleuls, des charmes... Grâce à cette opération, 25 arbres ont été plantés pour les naissances en 2019 et 22 arbres différents pour les naissances de 2020. Une fois les arbres poussés et les enfants grands, ils pourront pique-niquer entre copains à l'ombre des arbres de leur année.

Une tyrolienne dans la forêt !

Lors du mandat précédent et dans le cadre du développement continu de l'attractivité de notre forêt communale, la commission forêt et sport en lien avec l'ONF avait le projet d'installer une tyrolienne au sentier Mademoiselle Gabrielle. Le nouveau conseil municipal après avoir pris connaissance du projet a délibéré en ce sens.

La commission forêt et loisirs après consultation de plusieurs devis a décidé de retenir l'entreprise Kompan d'Angers. Afin de mener ce projet à bien, le dossier et son installation a été suivi par Amélie Jamet, conseillère municipale.

Nous avons donc fait installer une grande tyrolienne, de 30 mètres de glisse, le long de la barrière longeant le parcours sportif. Cette structure conçue en bois de robinier a été posée courant avril, mais entre le temps de séchage du béton et l'installation d'une plateforme d'accès, elle n'a été opérationnelle que le 8 juin.

Notre objectif était de l'avoir pour l'été, nous y sommes !

Elle a été installée au cœur du sentier Mademoiselle Gabrielle pour que les petits (à partir de 4 ans) et grands (jusqu'à 12 ans) puissent en profiter pleinement. Elle est volontairement située sur un des côtés du parc pour que la zone de glisse ne soit pas traversée par les enfants afin de limiter les risques de collisions.

Nous souhaitons à tous les enfants de longues heures de glisse en contemplant la cime des arbres !

Le cout de l'opération est de 11 560 €.



Sortie nature une balade dans la biodiversité

Ce samedi 11 juin, dans le cadre des rendez-vous Nature en Anjou, un groupe de curieux s'est promené dans l'espace naturel sensible de la forêt communale de Courcy à Brain sur Allonnes. Katia Georget, animatrice de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), leur a fait découvrir quelques petits habitants de la forêt : oiseaux, chauve-souris, insectes et autres petites bêtes, et même quelques arbres et plantes des sous-bois. La balade a bien commencé, un pinson des arbres s'est installé en pleine vue pour chanter près des visiteurs. Les oiseaux ont été ensuite plus timides bien qu'on ait pu en apercevoir quelques-uns et surtout identifier leurs chants : coucou, grive musicienne, pouillot véloce, loriote, tourterelle, pics...

Les plus jeunes marcheurs ont ramassé bousiers, sauterelles et cloportes, le seul crustacé terrestre, pour les scruter à la loupe. L'animatrice a donné des conseils pour repérer la trace des passages nocturnes de chauve-souris, de chouettes et de hiboux. Quelques astuces pour brico-

ler des sifflets et flûtes en végétaux glanés le long des sentiers ont ajouté une touche ludique.

Les prochains rendez-vous organisés par la commune de Brain sur Allonnes et le département sont prévus en septembre : la découverte de la tourbière le 10, toujours avec la LPO, et des animaux de la forêt le 24 avec un technicien de la fédération des chasseurs.





Accompagnements aux usages numériques

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement, l'Etat finance, durant 2 ans la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques sur le territoire.

Dans le Maine-et-Loire, le syndicat mixte ouvert Anjou Numérique qui orchestre notamment la mise en place de la fibre, s'est engagé pour lutter contre la fracture numérique. Le développement de la dématérialisation des démarches administratives, notamment pour l'accès aux droits, fait évoluer la notion de médiation numérique et doit permettre à terme, une autonomie des personnes dans leurs usages. Le syndicat Anjou Numérique vient de profiter de ce dispositif pour recruter 8 conseillers numériques. Ces conseillers sont déployés dans les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), afin de construire en lien avec les élus référents aux usages numériques une offre locale au plus près des habitants.

Les conseillers numériques proposent et animent des ateliers ou activités de médiation numérique gratuite pour les habitants dont les objectifs sont :

- Transmettre des compétences numériques aux habitants dans une logique d'accès aux droits et les initier à l'usage de certains services (CAF, Pôle Emploi, etc.)
- Soutenir la population dans les usages quotidiens du numérique (travailler à distance, gérer des courriels, suivre la scolarité de leurs enfants).
- Sensibiliser aux enjeux numériques en favorisant des usages citoyens et critiques (maîtrise de l'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux).
- Accompagner les usagers vers l'autonomie, notamment dans la réalisation des démarches administratives.

Pour le Pays allonnais, le conseiller numérique référent est Corentin Touzet. Il a dans un premier temps réalisé en concertation avec les collectivités et structures locales du Pays allonnais un inventaire des actions de médiation numérique à mener.

Pour connaître au mieux les besoins des habitants, courant mars des permanences ont eu lieu sur l'ensemble des 7 communes (Brain-sur-Allonnes, Allonnes, la Breille-les-Pins, Neuillé, Varennes-sur-Loire, Villebernier, Vivy). Afin de répondre aux attentes et aux interrogations des habitants du Pays Allonnais sur l'usage de la fibre optique, une réunion publique aura lieu prochainement.

Philippe Lainé

Le 30 mars dernier Philippe Lainé, sculpteur à Brain sur Allonnes, est décédé. Très discret, certains disaient même plutôt « ours mal léché », il est surtout connu des Brainois pour la création de la médaille souvent remise à l'occasion des vœux du maire. C'est d'ailleurs son travail de sculpteur de médailles qui a amené ce Parisien de naissance à venir s'installer dans la commune durant les années 80. Il voulait se rapprocher de l'atelier Pichard de Saumur où étaient frappées ses créations.



Mais les médailles, dont des prestigieuses, notamment celles du prince Albert de Monaco et une série marquant les quatre cents ans de la naissance de Rembrandt pour laquelle l'artiste brainois s'est inspiré des autoportraits du maître, n'étaient pas ce qu'il préférait. Malgré la finesse du rendu, pour lui ce n'était que des commandes dont il fallait accepter les contraintes, cahiers des charges et calendriers, pour gagner sa vie, « mon travail alimentaire ».

Né en 1954, Philippe Lainé a fait ses études à Paris, à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, ensuite à l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et Métiers d'Art où il s'est passionné pour la sculpture sur bois à l'atelier de l'artiste Volti.

Son esprit créatif l'a entraîné à explorer différents matériaux : le bois bien sûr mais aussi le bronze, le marbre et même le plastique avec des détournements des bidons récupérés et déformés... La voie

la plus originale est peut-être celle des courges pèlerines « sculptées » qu'il faisait pousser dans son jardin. Il fabriquait un moule à l'intérieur duquel il contraignait le fruit à se développer. C'était une technique qui menait vers de nombreux échecs, la nature reprenant ses droits entre les plantes fanées et les fruits pourris ou grignotés par les bêtes. Mais les réussites étaient fascinantes. Une fois la courge séchée et dure comme du bois, elle devenait une œuvre hybride mêlant l'imagination et la main de l'homme aux caprices de la nature. Son atelier regorgeait d'expérimentations et son œil pétillait devant les objets les plus ordinaires dont il imaginait la métamorphose, une branche tordue, une vieille porte en chêne...

Il a participé à de nombreuses expositions dans le département et au-delà. L'art sacré l'a également inspiré. On peut admirer dans l'église d'Allonnes une statue de la vierge qu'il a réalisée.

Depuis une dizaine d'années Philippe s'est davantage ouvert aux gens, rejoignant par exemple l'atelier de peinture sur soie associatif de la commune. Ses dessins faisaient l'admiration des participantes dont il a tracé les portraits sur un tableau en soie. Atteint d'une maladie neurodégénérative rare qui lui faisait perdre inexorablement l'usage d'une main, il inventait et bricolait des outils sur mesure afin de poursuivre son chemin créatif. Ses portraits sensibles et détaillés au crayon, souvent réalisés d'après photos, témoignaient de son habilité à contourner cet obstacle. Chez lui tout était susceptible d'être repris et transfiguré par l'Art, même tout récemment les déchets liés à ses soucis de santé. Plutôt que de jeter à la poubelle les blisters de plastique de ses médicaments, il avait entrepris de les sculpter en modelant une galerie de petits visages, personnages expressifs inspirés du théâtre.

Comme l'un de ses amis a fait remarquer à son enterrement, aujourd'hui il doit sculpter les nuages. En regardant le ciel nous pourrions tous imaginer que certaines de leurs formes sont nées de l'imagination et du talent de Philippe.

La médaille communale

Dans la deuxième moitié des années 90, la municipalité a décidé de créer une médaille afin de pouvoir honorer les personnes ayant fait une contribution particulière à la vie et au rayonnement de la commune. Une délégation de conseillers est partie rencontrer Philippe Lainé lui demander de la créer. Ils ont apporté des photos des lieux emblématiques, la mairie, l'église et le chêne bicentenaire, la fontaine Saint-Maurille... Philippe s'en est inspiré pour sculpter la matrice de la médaille fabriquée à l'atelier Pichard Baume à Saumur. L'artiste n'a jamais voulu se faire rémunérer pour ce travail, ni même participer à une réception ou une cérémonie organisée en son honneur. « C'est ma contribution à la vie de la commune », disait-il. La première remise a été faite en 1998, aux Québécois qui avaient organisé l'échange scolaire avec l'équipe pédagogique de l'école publique. Depuis cette médaille a été offerte à de nombreuses reprises.



Le départ de Yohann Jaumouillé



Le 8 avril, la municipalité avait organisé une cérémonie en l'honneur de Yohann Jaumouillé agent ONF (Office National des Forêts) pour saluer son implication et son travail au sein de la commune.

Yohann Jaumouillé est arrivé à Brain sur Allonnes en 2010, comme agent responsable de la forêt communale de Courcy. La municipalité lui a mis à disposition un bureau dans l'ancienne mairie avec la possibilité d'utiliser la grande salle pour ses réunions. Dès le début les contacts ont été fructueux autant pour le dévelop-

pement de notre forêt que pour lui. « J'ai beaucoup appris à Brain sur Allonnes, » explique Yohann. « Pour surveiller les premiers chantiers j'amenais ma fille, aujourd'hui collégienne, avec moi en poussette. »

Il a continué à apprendre et, suite à des formations, examens et concours internes, devient aujourd'hui chargé d'affaires de l'ONF pour un énorme territoire : les Pays de la Loire mais aussi la Bretagne, le Poitou Charente et le Centre Val de Loire.

Sa gestion sylvicole a permis à la commune d'avoir de bonnes rentrées financières et de préserver l'avenir des boisements en tenant compte des défis écologiques futurs. Au-delà cette gestion, son travail à Brain a été pour lui l'occasion d'innover, en développant l'attractivité et l'ouverture de la forêt au public tout en la sécurisant. Il a initié des animations pédagogiques avec les enfants des écoles. Comme il le souligne, « l'objectif est que les enfants s'approprient leur forêt. » Enfants et également sportifs, promeneurs, personnes à mobilité réduite, ces 192 hectares accueillent toute la population intéressée par le bois, la nature, la faune, la flore...

Sa contribution a été essentielle pour de nombreuses réalisations comme la mise en place du bois des amoureux, les plantations une naissance/un arbre en lien avec la région, le débardage à cheval du bois récolté pour la construction du futur pôle de loisirs, et surtout le sentier de Mademoiselle Gabrielle, espace ludique accueillant que Yohann a défini, tracé et aménagé. La forêt de Courcy est devenue un exemple pour les forestiers et l'occasion de porter un nouveau regard sur l'ONF. L'office n'est plus simplement « ceux qui coupent les arbres » mais une force de proposition pour la préservation et la valorisation de nos espaces boisés.

Les agents techniques, élus, chasseurs et animateurs de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) avec qui il a collaboré, les usagers brainois de la forêt qui le croisaient, regretteront tous Yohann. A l'occasion de son départ, le maire, Yves Boucher, lui a offert la médaille communale gravée avec ces mots : « à Yohann Jaumouillé, la commune reconnaissante pour l'aménagement de la forêt communale de Courcy et le sentier mademoiselle Gabrielle, 2010-2022 ».

Et de conclure « nous attendons avec le même enthousiasme son remplaçant, nous lui ferons un bon accueil. »

Marché des producteurs

Les marchés des producteurs locaux organisés par la chambre d'agriculture en partenariat avec les collectivités du pays Allonnais a débuté le 6 mai à la Breille-les-Pins et se terminera le 16 septembre à Neuillé.

Une belle réussite pour celui de Brain qui s'est déroulé le 27 mai dernier, 17 exposants ont participé : l'Amie Cahuète de Neuillé, la brasserie Morin de Saint Nicolas de Bourgueil, les asperges de Jonathan Raveneau de Vernoi-le-Fourrier, Chris crêpes de Baugé, fleurs gourmandes 49 de Vivy, les biscuits le Vinaillou des Rosiers sur Loire, les fruits rouges et plantes

aromatiques de Christophe Lévêque d'Allonnes, la spiruline de Spiral des Sables de Varennes-sur-Loire, vins du domaine Joulin de Bellevigne-les-châteaux, sirops de Christine Nevoit de Giseux, plants potagers de Plants B de Neuillé, la ferme des 3 boudins de Vernantes, fromage de chèvre de la ferme des racines de Noyant Villages, Berthe et Perrin confiseurs de Vernoi-le-Fourrier, les fruits et légumes de L'EARL du Suzon de Neuillé.

Chacun a pu faire ses emplettes, se restaurer sur place et de goûter aux produits locaux.



Des nouvelles de l'aire de camping-car



L'aire de camping-car installée sur la commune sous le label « Camping-car Park » a connu en 2021 une très belle progression, avec une augmentation significative de 60% de son chiffre d'affaires entre 2020 et 2021.

La particularité de notre aire est la répartition des nuits sur l'ensemble de l'année. En effet, les camping-caristes s'y arrêtent tout au long de l'année et pas seulement l'été. Les touristes semblent apprécier cet espace ombragé et calme, proche des commerces et de la forêt de Courcy.

Voici ci-contre quelques chiffres de l'évolution de la fréquentation ces 4 dernières années.



Evolution du nombre de nuits

